

Commune de TEILHET

COMPTE RENDU DE REUNION Réunion 23/06/2016

<u>Présents</u>: CHAUVRY Francis, HUC Alain, HUC Christian, SICRE Marc, MALZIS Christian, SURRE Jacques, TICHADOU Guy,

Absent:

Excusés: MOUCHET Sabine, BREONCE Karine, MARIA Katia, SONAC Gérard,

Convié (é):

Secrétaire de séance : Christian MALZIS

1 – Visite guidée

Les travaux de réhabilitation du Presbytère sont presque achevés. Le Maire propose d'organiser une visite du chantier afin que chacun puisse se faire une idée des travaux effectués.

2 - Cantine du RPI

L'association des parents d'élèves a fait savoir que le réfrigérateur de la cantine doit être changé et demande une aide de la part des communes dont les enfants mangent à la cantine.

Le montant du réfrigérateur est de 799€. Il propose de verser une aide exceptionnelle de 100€.

Adoptée à l'unanimité

3 – effacement BT village 2^{ème} tranche

Le Maire informe que le SDE09 a envoyé un courrier indiquant la programmation de l'effacement BT village 2ème tranche pour un montant de travaux de 46 500€ dans le cadre de la tranche C du fonds d'amortissement des charges d'électrification et rappelant que dans le cadre de ce programme le syndicat allège en totalité la part revenant à la commune. Le conseil approuve cette programmation

4 – Problème récurrent de la salle polyvalente

Le Maire expose que des problèmes sont générés par le non-respect des règles par les utilisateurs de la salle.

Le règlement sera revu et un devis sera demandé pour l'installation d'un modulateur de bruit.

5 – Travaux Mairie/Logement

Le maire rappelle le projet d'aménagement d'une mairie en rez de chaussée et d'un logement à l'étage de la maison achetée par la commune. Il informe qu'il y a lieu de choisir un maitre d'œuvre pour le projet. Trois cabinets ont présenté leur offre.

Après étude des dossiers par les membres présents et discussion, c'est le bureau CBIT de Mirepoix qui est retenu.

Il informe aussi qu'il y a lieu de prévoir des travaux préliminaire sur le bâtiment pour une expertise plus juste des sols, murs et planchers.

Approuvé à l'unanimité

6 - Définition du coût de la mission du maître d'ouvre

Le maître d'œuvre est chargé par le maître d'ouvrage d'une mission de maîtrise d'œuvre d'exécution comprenant les éléments suivants :

- relevés complémentaires des existants, recueil des documents graphiques, permis de construire, rapport amiante et diagnostic thermique.
- avant- projet définitif et étude thermique
- projet établissement du dossier de consultation des entreprises
- assistance au contrat de travaux, examen des offres, passation des marchés de travaux avec les entreprises
- direction de l'exécution du contrat des travaux, suivi de chantier, gestion financière avec établissement des certificats de paiements mensuels, réunions de chantier hebdomadaires et rédaction des comptes rendus.
- assistance, opération de réception et bouclage des comptes de travaux, établissement des DGD

Rémunération totale : 7% HT du montant des travaux réalisés par le maître d'ouvrage

7 - Démarrage de la mise en accessibilité de l'école

- élargir la porte de la passerelle
- modifier le plancher de la passerelle pour supprimer la marche
- goudronner le chemin d'accès depuis l'arrêt du bus plus création d'une aire de stationnement